



Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
Ordre des médecins

Communiqué

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône réaffirme l'importance d'être à l'écoute des médecins, soutient le mouvement de grève du 13 octobre 2023 et s'associe au communiqué de presse du Conseil national



Le système de santé français est malmené depuis des années.

Nous attendons, comme tous nos confrères que les pouvoirs publics prennent conscience de l'importance des revendications. Les médecins ont besoin d'être entendus, encouragés et soutenus.

Il est nécessaire de tenir compte :

- Du respect du choix de l'exercice médical libéral,
- De la sécurité de l'exercice médical face aux agressions physiques ou verbales, aux vols et aux menaces,
- Des difficultés d'exercice devant les charges administratives qui ne permettent pas de dégager un temps médical suffisant.

Il est également nécessaire de trouver d'urgence le bon remède à la pénurie de médicaments pour soulager le médecin de cette préoccupation de santé publique.

L'Ordre est engagé auprès des médecins pour la défense de la profession afin que le patient reste au cœur de son parcours de soins.

Répondre aux demandes des médecins, c'est améliorer leurs conditions de travail pour augmenter l'attractivité de la profession.

Le système de santé a besoin d'eux, de leur expertise médicale, de leur présence sur le terrain pour répondre au mieux aux problématiques croissantes d'accès aux soins.



Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
Ordre des médecins

555 Avenue du Prado - 13008 Marseille
www.conseil13.ordre.medecin.fr
cd.13@ordre.medecin.fr
Tél : 04 96 10 10 20